



Professionnels de la psychiatrie



SOMMAIRE

**Organisation des soins
psychiatriques** p. 02

Professionnels de la psychiatrie p. 04

Psychiatre et pédopsychiatre
Psychologue
Psychanalyste
Psychothérapeute
Infirmier et cadre de santé
Travailleur social (assistant
de service social et éducateur)
Orthophoniste
Psychomotricien
Ergothérapeute
Psychopédagogue

Où s'adresser ? p. 10

Pour en savoir plus p. 11

Organisation des soins psychiatriques

Lieux de soins psychiatriques

• Service public et secteur privé

La psychiatrie, comme toute activité médicale, peut s'exercer soit en service public (hôpital général ou spécialisé, consultation médico-psychologique), soit en secteur privé participant au service public (institution gérée par une association), soit en secteur privé (cabinet médical, clinique psychiatrique).

Quel que soit le lieu, les professionnels ont la même formation et, à priori, les mêmes compétences de base. Toutefois il existe une grande variété de références théoriques et de pratiques soignantes.

• Prises en charge

Dans le secteur public et privé participant au service public, les soins sont pris en charge par la Sécurité Sociale.

Dans le secteur privé libéral, les honoraires sont libres, la Sécurité Sociale prend en charge les soins dans des proportions variables, les mutuelles complétant, le cas échéant.

Service public de psychiatrie

Durant les 50 dernières années, l'organisation des soins psychiatriques a beaucoup évolué, passant d'une offre exclusivement hospitalière à un ensemble de soins dans des structures ambulatoires, voire à domicile, au plus près des populations.

Chaque service⁽¹⁾, peut disposer de plusieurs lieux de soins : centre médico-psychologique (CMP, consultations, orientation), centre d'accueil à temps partiel (CATTP), hôpital de jour, centre d'accueil et de crise, centre de postcure, appartement thérapeutique et unité d'hospitalisation. Chaque service est rattaché administrativement à un hôpital spécialisé ou général.

• Les équipes de soins

Les soins sont assurés par une **équipe pluridisciplinaire** : psychiatres, pédopsychiatres (psychiatres pour enfants et adolescents), psychologues, infirmiers, orthophonistes, psychomotriciens, assistants de travail social, ergothérapeutes... Ces équipes comprennent aussi des secrétaires médicales, des aides-soignants et des agents de service hospitalier, qui contribuent à l'accueil des personnes, à la coordination et la continuité des soins au quotidien.



Les soins psychiatriques varient beaucoup d'un service à l'autre (professionnels, structures de soins et pratiques thérapeutiques). Mais la plupart des régions proposent des soins ambulatoires et développent les alternatives à l'hospitalisation. Environ 75% des adultes et 97% des enfants et adolescents soignés par les services publics de psychiatrie ne sont jamais hospitalisés, mais **suivis en ambulatoire** dans les centres-médico-psychologiques, les CCATP, les hôpitaux de jour...

Secteur privé

Composé de psychiatres, pédopsychiatres, psychologues, orthophonistes et psychomotriciens libéraux. Ils exercent en cabinet ou en clinique psychiatrique.

(1) Appelé secteur public de psychiatrie.

Professionnels de la psychiatrie

Tous les professionnels de santé doivent enregistrer leur diplôme à la préfecture du lieu de leur résidence professionnelle. Ces professionnels de santé actifs, ayant une autorisation d'exercice légal de leur profession sont recensés dans le **répertoire ADELI**.

Les informations communicables de ce répertoire sont diffusées par les Directions territoriales (DT) de l'Agence régionale de santé (ARS) du département concerné.

De grandes inégalités de répartition géographique⁽¹⁾

Au 1^{er} janvier 2013, la France comptait 14 619 psychiatres (salariés et libéraux) en exercice, dont plus du tiers en Ile-de-France.

C'est la densité la plus élevée d'Europe (22 psychiatres/100 000 habitants). La répartition des psychiatres varie de 1 à 10 en fonction des départements. Les psychiatres ont tendance à s'installer en libéral en zone urbaine et dans le sud.

À Paris se concentrent 23% des psychiatres libéraux pour 3,5% de la population française, tandis que dans les départements les moins bien dotés (Aisne, Manche, Cantal, Pas-de-Calais, Martinique et Guyane) on ne compte qu'un seul psychiatre libéral pour l'ensemble du département.

Psychiatre et pédopsychiatre

• Formation

C'est un **médecin** qui a effectué 10 ou 11 ans d'études, dont 6 communes avec les autres spécialistes, puis 4 années de spécialisation en psychiatrie (stages pratiques et enseignement théorique). Le pédopsychiatre est un psychiatre spécialisé dans les troubles psychiques des enfants et des adolescents.

• Compétences

En tant que médecins, ils peuvent poser un diagnostic, prescrire des médicaments, des examens et des soins, décider d'une hospitalisation et rédiger des certificats médicaux. Ils peuvent aussi poser l'indication d'un traitement psychologique (psychothérapie) et faire eux-mêmes des psychothérapies.

Mais, tous les psychiatres ne font pas des psychothérapies et tous les psychothérapeutes ne sont pas psychiatres (voir plus loin).

(1) Drees, Série statistiques n° 179, Avril 2013. www.sante.gouv.fr

Une consultation de psychiatrie dure environ 30 minutes, elle comporte toujours une dimension d'aide psychothérapique et est accompagnée, si nécessaire, d'une prescription médicamenteuse.

- **En service de psychiatrie**

Il **coordonne**, avec l'équipe pluridisciplinaire, la prise en charge globale de la personne (psychologique, somatique et sociale). Il travaille en réseau avec les médecins généralistes, les services sociaux, médico-sociaux, éducatifs et judiciaires, pour la prévention des troubles psychiques et la lutte contre l'exclusion des personnes qui en souffrent.

- **En cabinet libéral**

Il exerce de manière **indépendante**. Les consultations sont remboursées par la Sécurité Sociale, sur la base de 70% du tarif conventionnel de la consultation de psychiatrie (les mutuelles complétant le cas échéant).

Psychologue

- **Formation**

Titre professionnel défini légalement par un diplôme universitaire de troisième cycle en psychologie, acquis après 5 années d'études théoriques et pratiques. La France compte environ 36 000 psychologues (salariés et libéraux).

- **Compétences**

Il assure le soutien psychologique des personnes en souffrance psychique. Il est habilité à passer des tests de personnalité ou de niveau intellectuel.

Il assure des entretiens psychothérapiques, pour adultes, enfants et adolescents.

En fonction de sa formation, il peut faire des thérapies de groupe, familiales, comportementales ou psychanalytiques, ou de la relaxation.

- **En service de psychiatrie**

Il participe à la prise en charge et au suivi des patients en psychothérapie.

- **En cabinet libéral**

Il exerce de manière **indépendante** (les séances ne sont pas remboursées par la Sécurité Sociale).

Psychanalyste

- **Formation**

Ce titre n'a pas de reconnaissance légale. La majorité des psychanalystes sont médecins psychiatres ou psychologues. Ils ont suivi une formation universitaire en sciences humaines, pour connaître le fonctionnement normal et pathologique du psychisme. Outre ses connaissances théoriques, tout psychanalyste a suivi une psychanalyse personnelle (dite didactique), avec un praticien expérimenté, puis une supervision de ses premières psychanalyses.

• Lieux d'exercice

Il existe de nombreuses écoles de psychanalyse, correspondant à divers courants théoriques et pratiques. On compte en France environ 6 000 psychanalystes qui exercent pour la plupart en libéral. Les honoraires des séances sont fixés avec chaque patient et ne sont en général pas remboursés par la Sécurité Sociale. Certains travaillent également en institution.

Psychothérapeute

• Cadre légal

Depuis 2004 seul un professionnel inscrit au Registre national des psychothérapeutes (Ce registre spécifique est différent du répertoire ADELI des professionnels de santé) peut se déclarer officiellement psychothérapeute.

« L'inscription sur le registre national des psychothérapeutes (...) est subordonnée à la validation d'une formation en psychopathologie clinique de 400 heures minimum et d'un stage pratique d'une durée minimale correspondant à cinq mois (...).

Cette formation est réservée aux titulaires d'un diplôme de niveau doctorat donnant le droit d'exercer la médecine en France ou d'un diplôme de niveau master dont la spécialité ou la mention est la psychologie ou la psychanalyse⁽²⁾ ». Ce registre est mis à la disposition du public et publié régulièrement.

Il fournit **les coordonnées et la formation du professionnel.**

• Formation

La psychothérapie regroupe un grand nombre de pratiques diverses. La plupart des personnes compétentes en psychothérapie se sont formées, à titre personnel, dans des instituts privés, après leurs études de base. Il n'existe pas à ce jour en France de diplôme universitaire de psychothérapeute. Le psychothérapeute exerce en libéral. Les honoraires des séances sont fixés avec chaque patient et ne sont en général pas remboursés par la Sécurité Sociale.



Il est recommandé de choisir un(e) psychothérapeute après s'être informé(e) auprès de son médecin traitant ou de ses proches et de s'être renseigné(e) sur la technique proposée par le thérapeute. L'engagement dans la relation thérapeutique doit être basé sur un sentiment de confiance.

(2) Décret n° 2010-534 du 20 mai 2010 relatif à l'usage du titre de psychothérapeute art. 1.

Infirmier et cadre de santé

• Formation

Formation théorique et pratique de 3 ans après le bac, sanctionnée par un diplôme d'État.

• En service de psychiatrie

Il travaille en équipe pluridisciplinaire et avec les autres partenaires du suivi du patient (médecin généraliste et spécialiste, aides à domicile, psychologues, tuteurs, travailleurs sociaux...).

Il participe à l'évaluation de l'état de santé de la personne, définit un projet de soins, assure les soins somatiques, l'administration des traitements prescrits par le médecin et l'accompagnement quotidien de la personne.

Il mène des entretiens d'accueil, d'orientation et d'aide, veille à l'observance des traitements et participe à l'information des patients sur la pathologie et les traitements. Il assure un soutien psychologique important, via la relation de confiance et d'aide qu'il construit avec le patient. En ambulatoire, il participe au suivi médical des patients, à leur insertion sociale et fait des visites à domicile.

• Cadre de santé

C'est un infirmier qui a suivi une formation d'encadrement.

Il encadre et anime les équipes de soins : gestion des personnels, organisation, coordination et planification des soins, gestion logistique, organisation des réponses adaptées aux besoins de soins des personnes accueillies et de leur entourage.

Travailleur social (assistant de service social et éducateur)

• Formation

Formation théorique et pratique de 3 ans après le bac, sanctionnée par un diplôme d'État.

On en compte environ 800 000 en France à travailler dans des lieux variés.

• En service de psychiatrie

Il aide les personnes, les familles et les groupes qui connaissent des difficultés sociales à retrouver leur autonomie et facilitent leur insertion. Il participe à des actions de prévention et d'expertise, ainsi qu'à la lutte contre les exclusions.

• Assistant du service social

Il fait une analyse globale de la situation des personnes, des familles ou des groupes, puis construit, un plan d'interventions. Il met en œuvre des mesures d'aide sociale (droits, logement, travail, ressources). Il travaille en réseau avec les professionnels de la psychiatrie, les établissements scolaires ou de formation professionnelle, les foyers, les missions locales d'aide à l'emploi, les offices HLM, etc.

.../...

.../...

- **Educateur spécialisé**

Il encadre, conseille et accompagne la personne dans ses activités quotidiennes, par des contacts individuels ou en groupes. Il peut avoir un rôle de médiateur entre le patient et sa famille ou son tuteur et les partenaires extérieurs.

- **Educateur de jeunes enfants**

En service de pédopsychiatrie il participe au développement global et harmonieux des jeunes enfants, en stimulant leurs capacités intellectuelles, affectives, artistiques. En créant un environnement riche et stimulant, il contribue à leur éveil, leur autonomisation et leurs apprentissages.

Orthophoniste

- **Formation**

Spécialiste des troubles du langage, oral ou écrit. Après 4 ans d'études théoriques et pratiques, sanctionnées par un diplôme d'Etat, il travaille au sein d'équipes de pédopsychiatrie, ou en libéral.

- **Compétences**

Les rééducations sont faites après un bilan et sur prescription médicale : elles concernent essentiellement les enfants ou les adolescents avec des troubles persistants en grammaire, en orthographe ou en logique mathématique.

Psychomotricien

- **Formation**

Spécialiste des problèmes de motricité et d'image du corps (difficultés d'orientation dans l'espace et le temps, instabilité, maladresse...). Après 3 ans d'études théoriques et pratiques, sanctionnées par un diplôme d'Etat, c'est un professionnel paramédical qui exerce au sein d'une équipe de soins ou en libéral, sur prescription médicale.

- **Compétences**

Il peut travailler dans les services de psychiatrie pour enfants ou adultes, auprès du troisième âge, mais aussi dans les crèches et auprès d'adolescents. Il utilise des thérapies corporelles (relaxation, gymnastique, expression corporelle), pour aider les personnes qui ont des difficultés psychologiques, vécues et exprimées de façon corporelle, à retrouver un équilibre.

Ergothérapeute

• Formation

Professionnel paramédical exerçant en équipe de soins et sur prescription médicale. Après 3 ans d'études théoriques et pratiques, sanctionnées par un diplôme d'Etat, l'ergothérapeute peut travailler en rééducation fonctionnelle (traumatologie, rhumatologie, neurologie, gériatrie...) ou en équipe de psychiatrie.

• Compétences

Il intervient tout au long du processus de rééducation, de réadaptation et de réinsertion des personnes en situation de handicap physique, sensoriel ou psychique. Il aide le patient à maintenir, récupérer ou acquérir la meilleure autonomie individuelle, sociale et professionnelle possible, au moyen d'activités manuelles, artistiques, culturelles ou de la vie quotidienne.

Psychopédagogue

Détaché de l'Education Nationale, ses compétences sont liées à son expérience d'enseignant et à ses connaissances psychologiques. En service de pédopsychiatrie, il propose une aide centrée sur le rapport au savoir et sur l'apprentissage du français et des mathématiques. L'objectif est de réconcilier l'enfant ou l'adolescent avec des connaissances sources d'inquiétude, donc non assimilables.



Où s'adresser ?

Répertoire ADELI des professionnels de santé

www.sante.gouv.fr/htm/dossiers/sns/accueil.htm

Ministère de la santé - Démographie des professionnels de santé.

www.drees.sante.gouv.fr

• Psychiatres

Fédération française de psychiatrie (FFP)
ffp@internet-medical.com
psychoc-fr.broca.inserm.fr

• Psychologues

Société française de psychologie
www.sfpsy.org
Fédération française des psychologues
et de la psychologie
www.psychologues-psychologie.net

• Psychanalystes et psychothérapeutes

Renseignent sur les psychothérapies, la formation de leurs membres et les adresses des consultations. Liste non exhaustive.

Association française de thérapie comportementale et cognitive – AFTCC
www.aftcc.org

Association Psychanalytique de France (APF)
www.associationpsychanalytiquede-france.org

École de la cause freudienne
www.causefreudienne.org

Société française de thérapie familiale psychanalytique
www.psychanalyse-famille.org

Association francophone de formation et de recherche en thérapie comportementale et cognitive – AFFORTHECC
afforthecc@wanadoo.fr
www.afforthecc.org

Société française de thérapie familiale
sfff.net

Société Psychanalytique de Paris (SPP)
www.spp.asso.fr

- **Infirmiers**

Ordre national des infirmiers (ONI)
www.ordre-infirmiers.fr/

- **Travailleurs sociaux**

Ministère de l'emploi et de la cohésion sociale
www.social.gouv.fr

- **Ergothérapeutes**

Association nationale française des ergothérapeutes (ANFE)
www.anfe.fr

- **Orthophonistes**

Fédération nationale des orthophonistes (FNO)
www.orthophonistes.fr

- **Psychomotriciens**

Fédération française de psychomotricité (FFP)
www.psychomotricite.com/ffp

Associations de patients et de proches

Regroupent des personnes souffrant de troubles psychiques et proposent des groupes de paroles, des lignes d'écoute téléphonique, des conseils et de l'entraide. Liste non exhaustive.

Advocacy France
www.advocacy.fr

AFTCC
www.aftcc.org

Argos 2001
www.argos2001.fr

Fédération Nationale des associations d'usagers en psychiatrie (FNAPsy)
www.fnapsy.org

France Dépression
www.france-depression.org

Schizo ? Oui !
www.schizo-oui.com

Union nationale des amis et familles de malades et/ou handicapés psychiques (UNAFAM)
www.unafam.org

Pour en savoir plus

Brochures **Psycom** : Troubles psychiques, psychothérapies, médicaments psychotropes et droits et devoirs des usagers, téléchargeables sur www.psycom.org

**Le Psycom est un organisme public
d'information, de communication
et de formation en santé mentale.
En partenariat avec l'ARS,
il permet de mieux faire connaître
la santé mentale aux franciliens.**

**Le Psycom édite 5 collections
de plaquettes d'information :**

- Troubles psychiques
- Psychothérapies
- Médicaments psychotropes
- Organisation des soins psychiatriques
- Droits et devoirs des usagers

psycom 

1, rue Cabanis - 75674 Paris Cedex 14
facebook.com/psycom.org
contact@psycom.org
www.psycom.org

ars
Agence Régionale de Santé
Île-de-France

35, rue de la Gare
75935 Paris Cedex 19
www.ars.iledefrance.sante.fr

Rédacteur en chef : Jean-Luc Chassaniol (secrétaire général, Psycom).
Rédaction : Aude Caria (directrice, Psycom). **Comité de relecture :** Dr Clément Bonnet (psychiatre, ASM 13), Dr Gérard Bourcier (pédopsychiatre, Hôpital Esquirol), Dr François Caroli (psychiatrie, CH Sainte-Anne), Caroline David (bénévole, UNAFAM), Claude Finkelstein (présidente, FNAPSY), Dr Christiane Santos (psychiatre, GPS Perray-Vaucluse) et Dr Norbert Skurnik (psychiatre, EPS Maison Blanche).
Coordination éditoriale : Aude Caria (directrice, Psycom). **Illustration :** Fotolia (libre de droits).